



---

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE BOUCHETTE**

**Séance ordinaire du 2 juillet 2025**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 2 juillet 2025 à 19h00, à la salle du conseil située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents :

Monsieur	Steve Lefebvre	Maire
Monsieur	Michel Lamoureux	Conseiller
Monsieur	Marc Poirier	Conseiller
Monsieur	Steve Millar	Conseiller
Monsieur	Jean Daoust	Conseiller

La conseillère Madame Monique Pelletier et le conseiller Monsieur Pascal Saumure ont motivé leurs absences.

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Steve Lefebvre.

Madame Patricia Larivière, directrice générale par intérim, fait fonction de greffière de la séance.

---

**000 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**0-1 Ouverture de la séance**

Sur la proposition de Steve Lefebvre, la présente séance est ouverte à 19h00.

**0-2 Adoption de l'ordre du jour**

M.B. 2025-07-02-189

Sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comportant les sujets suivants :

**ORDRE DU JOUR**

**000 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

- 0-1 Ouverture de la séance
- 0-2 Adoption de l'ordre du jour
- 0-3 Adoption des procès-verbaux
  - A. Procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2025
  - B. Procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 juin 2025

**100 ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**110 Conseil municipal**

- 110-1 Abrogation du règlement SQ 2021-005 (R.M 2021-335) concernant les animaux et toute réglementation afférente

**130 Gestion financière et administrative**



- 130-1 Approbation du journal des achats en lot du mois de juin 2025
- 130-2 Approbation du journal des achats du mois de juin 2025
- 130-3 Dépôt du relevé bancaire de juin 2025
- 130-4 Dépôt du suivi budgétaire au 30 juin 2025 – États des activités financières
- 130-5 Approbation des salaires du mois de juin 2025
- 130-6 Autorisation des virements de crédits budgétaires

#### **160 Ressources humaines**

- 160-1 Embauche – Bibliothécaire/Brigadière scolaire
- 160-2 Embauche – Opérateur de collectes des matières résiduelles et voirie
- 160-3 Entérinement – Embauche au poste de préposé à l'école de rang
- 160-4 Nomination d'un directeur des travaux publics par intérim
- 160-5 Lancement d'appel d'offre d'emploi pour le poste d'opérateur/journalier aux services de collecte de matières résiduelles et des travaux publics

#### **200 SÉCURITÉ PUBLIQUE**

- 200-1 Rapport des activités du service de sécurité incendie de juin 2025
- 200-2 Soumission pour l'achat de cylindres

#### **300 TRANSPORT ET COMMUNICATION**

- 300-1 Intervention sur le pont de fer pour remplacement des lumières
- 300-2 Virée chemin Gagnon
- 300-3 Autorisation de demande au Pracim 2025-2028

#### **400 HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**

- 400-1 Rapport de l'usine d'épuration du mois de juin 2025
- 400-2 Rapport de l'eau potable du mois de juin 2025

#### **500 SANTÉ ET BIEN ÊTRE**

#### **600 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

#### **700 LOISIRS ET CULTURE**

- 700-1 Soumission – Assemblage du Gazebo
- 700-2 Don à l'OPP

#### **800 CORRESPONDANCE**

#### **900 VARIA**

#### **1000 PÉRIODE DE QUESTIONS**

#### **1100 LEVÉE DE LA SÉANCE**

**Adoptée à la majorité des membres présents**

#### **0-3 Adoption des procès-verbaux**

#### **A- Procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2025**

M.B. 2025-07-02-190

Il est proposé par Steve Millar, appuyée par Michel Lamoureux,



**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2025 soit adopté tel que rédigé par la directrice générale et greffière-trésorière par intérim.

**Adoptée à la majorité des membres présents**

## **B- Procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 juin 2025**

M.B. 2025-07-02-191

Il est proposé par Marc Poirier, appuyée par Michel Lamoureux,

**QUE** le procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 juin 2025 soit adopté tel que rédigé par la directrice générale et greffière-trésorière par intérim.

**Adoptée à la majorité des membres présents**

<b>100</b>	<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>
------------	--------------------------------

<b>110</b>	<b>Conseil municipal</b>
------------	--------------------------

### **110-1 Abrogation du règlement SQ 2021-005 (R.M 2021-335) concernant les animaux et toute règlementation afférente**

M.B. 2025-07-02-192

**CONSIDÉRANT** que la municipalité a délégué sa compétence en matière de contrôle animalier à la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau (MRCVG), conformément aux dispositions de la Loi sur les compétences municipales ;

**CONSIDÉRANT** que la MRCVG a adopté un règlement régional à cet effet et a conclu une entente avec la SPCA pour l'application dudit règlement sur l'ensemble du territoire des municipalités participantes ;

**CONSIDÉRANT** qu'il est donc devenu redondant et inutile pour la municipalité de maintenir en vigueur son propre règlement local ;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par Jean Daoust, appuyé par Michel Lamoureux, et résolu :

**QUE** le règlement numéro SQ 2021-005 (R.M 2021-335) concernant les animaux soit abrogé en raison de la délégation de compétence à la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau;

**QUE** la municipalité continue de se conformer au règlement régional adopté par la MRCVG et à l'entente conclue avec la SPCA pour les services de contrôle animalier.

**Adoptée à la majorité des membres présents**

<b>130</b>	<b>Gestion financière et administrative</b>
------------	---



### 130-1 **Approbation du journal des achats en lot pour le mois de juin 2025**

M.B. 2025-07-02-193

Sur la proposition de Steve Millar, appuyée par Jean Daoust, il est résolu d'approuver le journal des achats en lot du mois de juin 2025 pour un montant total de 202 660.10 \$ tel que déposé par la directrice générale et greffière-trésorière par intérim.

**Adoptée à la majorité des membres présents**

### 130-2 **Approbation du journal des achats pour le mois de juin 2025**

M.B. 2025-07-02-194

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Marc Poirier, il est résolu d'approuver le journal des achats au 30 juin 2025 pour un montant de 207 861.18 \$ et d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière par intérim à émettre les paiements.

**Adoptée à la majorité des membres présents**

### 130-3 **Dépôt du relevé bancaire de juin 2025**

#### **Note au procès-verbal**

Le relevé bancaire de juin 2025 a été déposé et les élus en ont pris connaissance.

### 130-4 **Dépôt du suivi budgétaire au 30 juin 2025**

#### **Note au procès-verbal**

Le document de suivi budgétaire au 30 juin 2025 a été déposé et les élus en ont pris connaissance.

### 130-5 **Approbation des salaires du mois de juin 2025**

M.B. 2025-07-02-195

Sur la proposition de Steve Millar, appuyée par Jean Daoust, il est résolu d'approuver les salaires payés du mois de juin 2025 pour un montant de 44 720.04 \$.

**Adoptée à la majorité des membres présents**

### 130-6 **Autorisation des virements de crédits budgétaires**

M.B. 2025-07-02-196

**CONSIDÉRANT** qu'il est nécessaire d'effectuer certains ajustements budgétaires afin de refléter adéquatement les dépenses réelles de la municipalité ;

**CONSIDÉRANT** que ces ajustements peuvent être réalisés par des virements de crédits entre postes budgétaires, conformément à la législation en vigueur et à la politique de gestion financière de la municipalité ;

**CONSIDÉRANT** que les crédits excédentaires de certains postes budgétaires permettent de couvrir les besoins d'autres postes déficitaires, sans affecter le budget global ;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par Marc Poirier, appuyé par Michel Lamoureux, et résolu :



**QUE** le conseil municipal autorise les virements budgétaires suivants, afin de procéder aux ajustements nécessaires pour l'exercice financier en cours :

#### Liste des virements budgétaires

02 11000 310	FRAIS DE DEPLACEMENT ELUS		500.00 \$
02 11000 670	FOURNITURES BUREAU	500.00 \$	
02 13000310	FRAIS DEPLACEMENT ADMINISTRATI		7 000.00 \$
02 13000 670	FOURNITURES DE BUREAU	5 000.00 \$	
02 13000 494	COTISATION, ABONNEMENTS	2 000.00 \$	
02 33000 521	CONTRAT ENTRETIEN CHEMIN HIVER		75 000.00 \$
02 19000 412	HONORAIRES PROFESSIONNELS	30 000.00 \$	
02 92130 841	INTÉRÊTS PR1	45 000.00 \$	
02 22000 525	ENTRETIEN & REP. (VEHICULES)		2 000.00 \$
02 22000 640	PIECES ET ACCESSOIRES		1 500.00 \$
02 22000 681	ELECTRICITE CASERNE INCENDIE		1 000.00 \$
02 22000 331	TELEPHONE		500.00 \$
02 22000 650	VETEMENTS, CHAUSSURES (FOURNIT		7 000.00 \$
02 22000 522	ENTRETIEN ET REPARATION (BAT)		1 800.00 \$
02 22000 414	CONTRAT INFORMATIQUE - LOGICIE	1 000.00 \$	
02 22000 442	ENTRAIDE INCENDIE	1 000.00 \$	
02 22000 454	FORMATION ET PERFECTIONNEMENT	1 000.00 \$	
02 22000 511	LOCATION GARAGE	5 500.00 \$	
02 22000 632	HUILE A CHAUFFAGE - CASERNE	2 715.00 \$	
02 22000 953	ENTENTE DÉSINCARCÉRATION	2 585.00 \$	
02 32000 516	LOCATION MACHINERIE		19 600.00 \$
02 32000 411	HONORAIRES PROF. VOIRIE		4 000.00 \$
02 32000 310	FRAIS DE DEPLACEMENT	200.00 \$	
02 32000 331	COMMUNICATIONS VOIRIE	700.00 \$	
02 32000 424	ASSURANCES CAMION & BACKOE	5 700.00 \$	
02 32000 527	VOIRIE ENTRETIEN (GAZON)	200.00 \$	
02 32000 620	GRAVIER ET SABLE	6 100.00 \$	
02 32000 965	IMMATRICULATION	5 200.00 \$	
02 32001 521	ENTRETIEN ET REPARATION CHEMIN	1 100.00 \$	
02 33000 521	CONTRAT ENTRETIEN CHEMIN HIVER	4 400.00 \$	
02 41400 640	PIECES, ACC. ET FOURNITURES		7 300.00 \$
02 41400 414	CONTRAT INFORMATIQUE (MAJ)	300.00 \$	
02 41400 522	ENTR. & REP. USINE & STATION	7 000.00 \$	
02 70220 632	HUILE A CHAUFFAGE CENTRE MUNIC		2 960.00 \$
02 70100 951	QUOTE-PART MRC - PARCS	1 620.00 \$	
02 70130 340	PUBL. INFO ET DON (LOISIRS)	250.00 \$	
02 70130 681	ELECTRICITE - PATINOIRE	190.00 \$	
02 70230 521	ENTRETIEN BIBLIOTHÈQUE	900.00 \$	

**QUE** ces ajustements soient comptabilisés au budget en vigueur, et que les documents comptables soient mis à jour en conséquence.



**Adoptée à la majorité des membres présents**

**130-7 Vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes – Liste des immeubles devant être vendus**

M.B. 2025-07-02-197

**Considérant** que la greffière-trésorière adjointe soumet aux membres du conseil, pour examen et considération, un état des taxes foncières dues à la municipalité afin de satisfaire aux exigences de l'article 1022 du Code municipal de la Province de Québec;

**En conséquence**, sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Steve Millar, il est résolu que :

Ledit état soit et est approuvé par les membres du conseil et que la greffière-trésorière adjointe, directrice générale adjointe, prenne les procédures requises aux fins de faire vendre par la Municipalité régionale de comté (MRC) de la Vallée-de-la-Gatineau tous les immeubles de la municipalité dont les taxes foncières qui les grèvent n'ont pas été payées et qui sont inclus dans ladite liste déposée par la greffière-trésorière adjointe et directrice générale adjointe.

**Adoptée à l'unanimité**

<b>160</b>	<b>Ressources humaines</b>
------------	----------------------------

**Note au procès-verbal** : Le conseiller Jean Daoust se retire de son siège à la table du conseil pour le traitement du point 160-1.

**160-1 Embauche – Bibliothécaire/Brigadière scolaire**

M.B. 2025-07-02-198

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité souhaite pourvoir le poste combiné de bibliothécaire et de brigadière scolaire ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'administration municipale a procédé à l'analyse des candidatures reçues et a tenu des entrevues avec certains candidats ;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par Steve Millar, appuyé par Marc Poirier, et résolu :

**QUE** le conseil municipal autorise l'embauche de Madame Lucile Daoust au poste de bibliothécaire et brigadière scolaire ;

**QUE** les conditions salariales et les avantages sociaux soient déterminés conformément à la politique salariale en vigueur.

**Adoptée à la majorité des membres présents**

**Note au procès-verbal** : Le maire Steve Lefebvre remercie Madame Louise Major pour ses années de service au poste de brigadière scolaire.

**Note au procès-verbal** : Le conseiller Jean Daoust reprend son siège à la table du conseil.

**160-2 Embauche – Opérateur de collectes des matières résiduelles et voirie**

M.B. 2025-07-02-199

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité souhaite pourvoir un poste d'opérateur affecté à la collecte des matières résiduelles et aux travaux de voirie ;



**CONSIDÉRANT QUE** l'administration municipale a procédé à l'analyse des candidatures reçues et a tenu des entrevues avec les candidats intéressés ;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par Marc Poirier, appuyé par Michel Lamoureux, et résolu :

**QUE** le conseil municipal autorise l'embauche de Janick Laprade au poste d'opérateur aux collectes des matières résiduelles et à la voirie ;

**QUE** les conditions de travail, incluant le salaire et les avantages sociaux, soient établis conformément à la politique salariale municipale en vigueur.

**Adoptée à la majorité des membres présents**

**160-3 Entérinement – Embauche au poste de préposé à l'école de rang**

M.B. 2025-07-02-200

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a procédé à l'embauche d'une préposée à l'école de rang afin d'assurer le bon fonctionnement et l'entretien du bâtiment ;

**CONSIDÉRANT QUE** cette embauche devait être effectuée dans les meilleurs délais pour répondre aux besoins opérationnels ;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par Jean Daoust, appuyé par Steve Millar, et résolu :

**QUE** le conseil municipal entérine l'embauche de Madame Manon Latourelle au poste de préposée à l'école de rang ;

**QUE** les conditions de travail, incluant le salaire et les avantages sociaux, soient conformes à la politique salariale municipale en vigueur.

**Adoptée à la majorité des membres présents**

**160-4 Nomination d'un directeur des travaux publics par intérim**

M.B. 2025-07-02-201

**CONSIDÉRANT** que le directeur des travaux publics est temporairement absent ;

**CONSIDÉRANT** qu'il est nécessaire d'assurer la continuité des opérations du service des travaux publics ;

**CONSIDÉRANT** que Monsieur Martin Dagenais possède les compétences requises pour assumer ce rôle ;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par Marc Poirier, appuyé par Michel Lamoureux, et résolu :

**QUE** le conseil municipal procède à la nomination de Monsieur Martin Dagenais au poste de **directeur des travaux publics par intérim**, à compter du 2 juillet 2025,

**QUE** cette nomination soit en vigueur jusqu'au retour du titulaire en poste ;

**QUE** les conditions de travail et le traitement salarial soient établis conformément à la politique en vigueur.

**Adoptée à la majorité des membres présents**



## 160-5 Lancement d'appel d'offre d'emploi pour le poste d'opérateur/journalier aux services de collecte des matières résiduelles et des travaux publics

M.B. 2025-07-02-202

**CONSIDÉRANT** que la municipalité souhaite pourvoir deux postes d'opérateur/journalier afin d'assurer les opérations reliées à la collecte des matières résiduelles et aux travaux de voirie, incluant le déneigement ;

**CONSIDÉRANT** qu'il est nécessaire de procéder à l'embauche pour maintenir un niveau de service adéquat pour la population ;

**CONSIDÉRANT** que le poste proposé inclut des responsabilités variées, notamment la collecte des matières résiduelles, l'entretien des infrastructures municipales et d'autres tâches connexes ;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de procéder au lancement d'un appel d'offre d'emploi pour ce poste afin d'assurer un processus de recrutement transparent et équitable ;

### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par Steve Millar, appuyé par Jean Daoust, et résolu,

**QUE** la municipalité mandate la direction générale pour procéder au lancement d'appel d'offre d'emploi pour deux postes d'opérateur/journalier aux services de collecte des matières résiduelles et de voirie.

**Adoptée à la majorité des membres présents**

<b>200</b>	<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>
------------	--------------------------

### 200-1 Rapport d'activités du service incendie

#### **Note au procès-verbal**

Le directeur du service incendie, Pascal Saumure, a déposé son rapport pour le mois de juin 2025.

### 200-2 Soumission pour l'achat de cylindres

M.B. 2025-07-02-203

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a procédé à une demande de prix en prévision de l'achat de cylindres pour les besoins du service de sécurité incendie ;

### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par Jean Daoust, appuyé par Marc Poirier, et résolu :

**QUE** le conseil municipal procède à l'achat de cylindres destinés au service incendie auprès du fournisseur Aerofeu, au montant de 3 980 \$ (avant taxes).

**Adoptée à la majorité des membres présents**

<b>300</b>	<b>TRANSPORT ET COMMUNICATION</b>
------------	-----------------------------------

### 300-1 Intervention sur le pont de fer pour le remplacement des lumières



M.B. 2025-07-02-204

**CONSIDÉRANT** que des travaux doivent être effectués sur le pont de fer afin de procéder au remplacement des luminaires ;

**CONSIDÉRANT** que ces travaux nécessiteront la fermeture temporaire du pont à la circulation automobile ;

**CONSIDÉRANT** que la circulation sera toutefois permise à intervalles réguliers, soit toutes les 30 minutes, afin de limiter les inconvénients pour les usagers de la route ;

**CONSIDÉRANT** que la population sera informée de la nature des travaux, des modalités d'accès et de la période visée dans un délai raisonnable avant le début de l'intervention;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par Marc Poirier, appuyé par Jean Daoust, et résolu :

**QUE** le conseil municipal autorise l'intervention sur le pont de fer en vue du remplacement des luminaires ;

**QUE** le pont soit fermé à la circulation automobile pendant la durée des travaux, sous réserve d'une ouverture ponctuelle toutes les 30 minutes pour permettre le passage des véhicules ;

**QUE** l'administration municipale profite de la fermeture du pont, prévue par le ministère des Transports et de la Mobilité durable, pour coordonner le remplacement des lumières.

**Adoptée à la majorité des membres présents**

**300-2 Virée chemin Gagnon**

M.B. 2025-07-02-205

**CONSIDÉRANT** que le conseil municipal a adopté la résolution M.B. 2024-05-13-107 le 13 mai 2024;

**CONSIDÉRANT** que la direction générale a rencontré la partie concernée par cette résolution en juin 2025;

**CONSIDÉRANT** toutefois que la municipalité souhaite faire preuve de bonne foi et démontrer son ouverture à régulariser la situation de façon durable ;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par Jean Daoust, appuyé par Marc Poirier, et résolu :

**QUE** le conseil municipal réitère son refus concernant la demande de remboursement en lien avec la résolution M.B. 2024-05-13-107 ;

**QUE** la municipalité exprime néanmoins son intérêt à explorer la possibilité d'acquérir, à des conditions à convenir, la portion du terrain utilisée, afin de régulariser la situation pour les années futures ;

**QUE** la direction générale soit mandatée pour entrer en communication avec la propriétaire afin d'amorcer des discussions à cet effet et d'obtenir, au besoin, une évaluation foncière ou toute information pertinente pour l'analyse du dossier.

**Adoptée à la majorité des membres présents**



### 300-3 Autorisation de demande au Pracim 2025-2028

M.B. 2025-07-02-206

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité souhaite déposer une demande d'aide financière au volet 1 ou 2 du PRACIM 2025-2028 pour son projet de « Garage municipal »;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par Steve Millar, appuyé par Michel Lamoureux, et résolu :

**QUE** le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière;

**QUE** la Municipalité a pris connaissance du Guide du PRACIM 2025-2028 et s'engage à respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle;

**QUE** la Municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour le projet, à payer sa part des coûts admissibles à celui-ci ainsi que les coûts d'entretien régulier, de maintien et de fonctionnement du bâtiment subventionné pour atteindre ou même prolonger sa durée de vie;

**QUE** la Municipalité confirme, si elle obtient une aide financière pour le projet, qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au PRACIM 2025-2028 associés à son projet, y compris tout dépassement de coûts.

**Adoptée à la majorité des membres présents**

<b>400</b>	<b>HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT</b>
------------	---

#### 400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout

##### A- Rapport de l'inspecteur municipal

###### **Note au procès-verbal**

L'inspecteur municipal, Charles Racine, a déposé son rapport pour le mois de juin 2025 concernant l'usine d'épuration.

#### 400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc

##### A- Rapport de l'opérateur certifié en eau potable

###### **Note au procès-verbal**

L'opérateur certifié en eau potable, Richard Carle, a déposé son rapport pour le mois de juin 2025.

<b>500</b>	<b>SANTÉ ET BIEN ÊTRE</b>
------------	---------------------------

<b>600</b>	<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>
------------	--

<b>700</b>	<b>LOISIRS ET CULTURE</b>
------------	---------------------------



## 700-1 Soumission – Assemblage du gazébo

M.B. 2025-07-02-207

**CONSIDÉRANT** que la municipalité a sollicité des soumissions pour l'assemblage d'un gazebo ;

**CONSIDÉRANT** que deux soumissions ont été reçues de la part de contracteurs qualifiés ;

**CONSIDÉRANT** que le conseil municipal a analysé les soumissions reçues et souhaite octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme ;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par Jean Daoust, appuyé par Marc Poirier, et résolu :

**QUE** le contrat pour l'assemblage du gazebo soit octroyé à Rénovations Douglas Morin au montant de 8 000 \$ plus taxes, conformément à sa soumission reçue ;

**QUE** la direction générale soit autorisée à signer tout document requis pour la réalisation des travaux.

**Adoptée à la majorité des membres présents**

## 700-2 Don à l'OPP

M.B. 2025-07-02-208

**CONSIDÉRANT** que le conseil municipal souhaite appuyer les initiatives de l'OPP dans sa mission auprès des enfants de la municipalité ;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par Steve Millar, appuyé par Michel Lamoureux, et résolu :

**QUE** le conseil municipal autorise le versement d'un don au montant de 1 506,58 \$ à l'OPP pour leur projet d'abri solaire dans la cour de l'école à Bouchette.

**Adoptée à la majorité des membres présents**

<b>800</b>	<b>CORRESPONDANCE</b>
------------	-----------------------

<b>900</b>	<b>VARIA</b>
------------	--------------

<b>1000</b>	<b>PÉRIODE DE QUESTIONS</b>
-------------	-----------------------------

Des questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Ouverture de la bibliothèque
- Emplacement de la bibliothèque
- Ressources humaines au département des travaux publics

<b>1100</b>	<b>LEVÉE DE LA SÉANCE</b>
-------------	---------------------------



1100 **Levée de la séance**

M.B. 2025-07-02-209

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de lever la présente séance à 19h15.

**Adoptée à la majorité des membres présents**

---

Steve Lefebvre  
Maire

---

Patricia Larivière  
Directrice générale par intérim et  
Greffière-trésorière par intérim